

100
SN

Ensemble vers
notre prochain
siècle

4

REVUE DU QUATRIÈME TRIMESTRE 2019





Célébrons nos 100 ans

COMMUNIQUÉ

Le CN exécute son programme stratégique à long terme pour une croissance durable

Le chemin de fer continue de gérer les vents contraires à court terme qui ont affecté les résultats du quatrième trimestre

MONTREAL, le 28 janvier 2020 — Le CN (TSX : CNR) (NYSE : CNI) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers et d'exploitation pour le quatrième trimestre et pour l'exercice terminés le 31 décembre 2019.

« Nous continuons de mettre l'accent sur notre stratégie de croissance durable à long terme moyennant un faible coût marginal, a déclaré Jean-Jacques Ruest, président-directeur général du CN. Le déploiement stratégique de technologies, la prochaine étape de notre modèle d'exploitation ferroviaire précise et notre prochain moteur de valeur, est déjà bien avancé. Parallèlement, nous continuons de surveiller de près les volumes de marchandises et d'ajuster nos ressources et nos coûts en fonction de la demande. »

« Au cours des deux dernières années, le CN a investi 7,4 G\$ CA en dépenses d'immobilisations afin d'accroître la capacité, l'efficacité et la résilience de son réseau. En 2020, notre programme d'immobilisations diminuera à 3,0 G\$ CA, générant des flux de trésorerie disponibles plus élevés. Le solide bilan du CN offre la flexibilité financière et la résilience requise dans le contexte économique turbulent actuel. »

Points saillants des données financières

Comparaison du quatrième trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

- Résultats impactés par la grève de huit jours et une demande plus faible de transport des marchandises.
- Produits d'exploitation de 3 584 M\$ CA, soit une diminution de 6 %.
- Bénéfice dilué par action (BPA) de 1,22 \$ CA, une diminution de 22 %, et BPA dilué rajusté de 1,25 \$ CA, une diminution de 16 % ¹⁾.
- Ratio d'exploitation de 66,0 %, soit une augmentation de 4,1 points, et ratio d'exploitation rajusté de 65,2 %, soit une augmentation de 4,0 points ¹⁾.
- Bénéfice d'exploitation de 1 218 M\$ CA, soit une diminution de 16 %, et bénéfice d'exploitation rajusté de 1 249 M\$ CA, soit une diminution de 16 % ¹⁾.

Comparaison de l'exercice 2019 et de l'exercice 2018

- Produits d'exploitation de 14 917 M\$ CA, soit une augmentation de 4 %.
- BPA dilué de 5,83 \$ CA, soit une diminution de 1 %, et BPA dilué rajusté de 5,80 \$ CA, soit une hausse de 5 % ¹⁾.
- Ratio d'exploitation de 62,5 %, soit une augmentation de 0,9 point, et ratio d'exploitation rajusté de 61,7 %, soit une augmentation de 0,2 point ¹⁾.
- Bénéfice d'exploitation de 5 593 M\$ CA, soit une augmentation de 2 %, et bénéfice d'exploitation rajusté de 5 708 M\$ CA, soit une augmentation de 3 % ¹⁾.
- Rendement du capital investi (RCI rajusté) rajusté de 15,1 %, soit une diminution de 0,6 point ¹⁾.

Perspectives pour 2020 et sommes distribuées aux actionnaires ²⁾

« Malgré le ralentissement persistant du secteur du transport des marchandises dans son ensemble, nous avons des occasions de croissance qui devraient se traduire en 2020 par une croissance du volume se situant dans le bas d'une fourchette de croissance à un chiffre pour ce qui est des tonnes-milles commerciales (TMC) », a indiqué M. Ruest.

Cette année, le CN vise atteindre un BPA se situant dans le milieu d'une fourchette de croissance à un chiffre, comparativement à un BPA dilué rajusté de 5,80 \$ CA réalisé en 2019 ¹⁾.

Le CN cible aussi l'obtention de flux de trésorerie disponibles de l'ordre de 3,0 G\$ CA à 3,3 G\$ CA en 2020, comparativement à 2,0 G\$ CA en 2019 ¹⁾.

Le Conseil d'administration de la Compagnie a approuvé une augmentation de 7 % du dividende trimestriel en espèces du CN pour 2020, en vigueur à compter du premier trimestre de 2020. L'augmentation de notre dividende, pour la 24^e année consécutive, démontre notre confiance à l'égard de la santé financière à long terme de la Compagnie. De plus, le Conseil d'administration de la Compagnie a aussi approuvé une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui permet au CN d'acheter, pour annulation, sur une période de 12 mois, une tranche maximale de 16 millions d'actions ordinaires, débutant le 1^{er} février 2020 et se terminant au plus tard le 31 janvier 2021.

Produits d'exploitation, volumes de trafic et charges du quatrième trimestre de 2019

Les produits d'exploitation pour le trimestre se sont établis à 3 584 M\$ CA, soit une diminution de 6 % par rapport à la période correspondante de 2018. La diminution des produits d'exploitation s'explique principalement par la baisse des volumes découlant du ralentissement économique et par la grève des chefs de train en novembre. Cette baisse a été neutralisée en partie par l'inclusion de TransX au groupe marchandises de l'Intermodal dans le marché intérieur, par l'augmentation des tarifs marchandises et par l'accroissement du trafic conteneurisé international transitant par le port de Prince Rupert.

Les TMC, qui mesurent le poids et la distance des marchandises transportées par le CN, ont diminué de 13 %. Les produits marchandises par TMC ont augmenté de 9 %.

Les charges d'exploitation pour le trimestre sont demeurées stables par rapport à la période correspondante de 2018. Les hausses des charges liées aux services acquis et aux matières, découlant de l'inclusion de TransX et des charges d'amortissement, ont été neutralisées par une baisse des coûts résultant de la diminution des volumes de trafic et d'une baisse de la rémunération au rendement.

Produits d'exploitation, volumes de trafic et charges de l'exercice 2019

Les produits d'exploitation pour 2019 se sont établis à 14 917 M\$ CA, soit une hausse de 4 % par rapport à 2018. La hausse des produits d'exploitation s'explique principalement par l'augmentation des tarifs marchandises, par l'inclusion de TransX au groupe marchandises de l'Intermodal dans le marché intérieur, par les répercussions positives de la conversion du dollar CA plus faible, et par l'augmentation des volumes de pétrole brut, de liquides de gaz naturel et de produits pétroliers raffinés au cours des neuf premiers mois. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des volumes d'une large gamme de produits forestiers, par la diminution des exportations de charbon thermique américain via la côte du Golfe, et par la baisse des envois de sable de fracturation.

Les TMC ont diminué de 3 %. Les produits marchandises par TMC ont augmenté de 8 % en raison surtout de l'augmentation des tarifs marchandises, de l'inclusion de TransX au groupe marchandises de l'Intermodal et des répercussions positives de la conversion du dollar CA plus faible.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 6 % pour s'établir à 9 324 M\$ CA, en raison surtout de l'augmentation des charges liées aux services acquis et aux matières découlant de l'inclusion de TransX, de l'augmentation de la charge d'amortissement, et de l'incidence négative de la conversion en dollars CA plus faible. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse des prix du carburant.

1) Mesures de calcul non conformes aux PCGR

Le CN présente ses résultats financiers selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis. Le CN utilise également dans le présent communiqué des mesures de calcul non conformes aux PCGR qui ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR, telles que les mesures de la performance rajustées. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces mesures de calcul non conformes aux PCGR, y compris un rapprochement avec les mesures financières conformes aux PCGR les plus directement comparables, se reporter à la section d'information supplémentaire ci-jointe, Mesures de calcul non conformes aux PCGR.

Les perspectives financières relatives au BPA dilué rajusté du CN pour l'ensemble de l'exercice ²⁾ excluent l'incidence prévue de certains éléments des produits et des charges. Toutefois, la direction ne peut pas quantifier individuellement de façon prospective l'incidence de ces éléments sur le BPA, car ces éléments, qui pourraient être importants, sont difficiles à prévoir et pourraient fluctuer considérablement. Par conséquent, le CN ne fournit pas de mesure de calcul conforme aux PCGR correspondante ni de rapprochement pour le BPA dilué rajusté prévu dans ses perspectives financières.

2) Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans le présent communiqué constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et en vertu de la législation canadienne relative aux valeurs mobilières. De par leur caractère, les énoncés prospectifs impliquent des risques, des incertitudes et des hypothèses. La Compagnie prévient que ses hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. Les énoncés prospectifs peuvent se reconnaître à l'emploi de termes comme « croit », « prévoit », « s'attend à », « présume », « perspective », « planifie », « vise » ou d'autres termes semblables.

Principales hypothèses de 2020

Le CN a formulé un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie et au marché au moment d'établir ses perspectives pour 2020. La Compagnie prévoit que la production industrielle nord-américaine de cette année connaîtra une augmentation se situant entre 0,5 % et 1 % et s'attend à ce que le nombre de mises en chantier d'unités résidentielles soit d'environ 1,3 million d'unités aux États-Unis et à ce qu'environ 16,5 millions de véhicules automobiles soient vendus dans ce pays. Pour la campagne agricole 2019-2020, la récolte de céréales au Canada a correspondu à la moyenne triennale, tandis que celle aux États-Unis était inférieure à la moyenne triennale du pays. La Compagnie présume que les récoltes céréalières 2020-2021 au Canada et aux États-Unis correspondront à leurs moyennes triennales respectives. Le CN présume qu'en 2020 le total des TMC se situera dans le bas d'une fourchette de croissance à un chiffre par rapport à 2019. Le CN présume que les prix continueront d'être supérieurs à l'inflation ferroviaire. Le CN présume que la valeur du dollar CA en devise américaine fluctuera autour de 0,75 \$ en 2020 et que le prix moyen du baril de pétrole brut (West Texas Intermediate) s'établira entre 55 \$ US et 60 \$ US le baril en 2020. En 2020, le CN prévoit investir environ 3,0 G\$ CA dans son programme de dépenses en immobilisations, dont 1,6 G\$ CA seront affectés à l'entretien de l'infrastructure ferroviaire et des voies.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de la performance future et impliquent des risques, des incertitudes et d'autres éléments susceptibles de modifier, de façon importante, les résultats réels ou la performance réelle de la Compagnie par rapport aux perspectives ou aux résultats futurs ou à la performance future implicites dans ces énoncés. Par conséquent, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les facteurs de risque importants qui pourraient influencer sur les énoncés prospectifs comprennent, sans en exclure d'autres : les impacts de la conjoncture économique et commerciale en général; la concurrence dans le secteur; la variabilité des taux d'inflation, de change et d'intérêt; les variations de prix du carburant; les nouvelles dispositions législatives et (ou) réglementaires; la conformité aux lois et règlements sur l'environnement; les mesures prises par les organismes de réglementation; l'augmentation des charges relatives à l'entretien et à l'exploitation; les menaces à la sécurité; la dépendance à l'égard de la technologie et les risques de cybersécurité connexes; les restrictions au commerce ou les modifications aux ententes de commerce international; le transport de matières dangereuses; les différents événements qui pourraient perturber l'exploitation, y compris les événements naturels comme les intempéries, les sécheresses, les incendies, les inondations et les tremblements de terre; les changements climatiques; les négociations syndicales et les interruptions de travail; les réclamations liées à l'environnement; les incertitudes liées aux enquêtes, aux poursuites ou aux autres types de réclamations et de litiges; les risques et obligations résultant de déraillements; l'échéancier et la réalisation des programmes de dépenses en immobilisations; de même que les autres risques décrits de temps à autre de façon détaillée dans des rapports déposés par le CN auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. On pourra trouver une description des principaux facteurs de risque dans la section « Rapport de gestion » des rapports annuels et intermédiaires du CN ainsi que dans la Notice annuelle et le formulaire 40-F déposés par la Compagnie auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis et qui sont accessibles sur le site Web du CN.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur l'information disponible à la date où ils sont formulés. Le CN ne peut être tenu de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, à moins que ne l'exigent les lois applicables sur les valeurs mobilières. Si le CN décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure que le CN fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective.

Ce communiqué est accessible sur le site Web de la Compagnie à www.cn.ca/resultats-financiers, sur le site SEDAR à www.sedar.com et sur le site Web de la Securities and Exchange Commission des États-Unis par EDGAR à www.sec.gov.

Véritable pilier de l'économie, le CN transporte annuellement des marchandises d'une valeur de plus de 250 G\$ CA pour un large éventail de secteurs, tels les ressources naturelles, les produits manufacturés et les biens de consommation, sur un réseau ferroviaire de quelque 20 000 milles de parcours couvrant le Canada et le centre des États-Unis. Le CN - la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et ses filiales ferroviaires actives - dessert les villes et ports de Vancouver et Prince Rupert, en Colombie-Britannique, Montréal, Halifax, La Nouvelle-Orléans, et Mobile, en Alabama, ainsi que les régions métropolitaines de Toronto, Edmonton, Winnipeg, Calgary, Chicago, Memphis, Detroit, Duluth-Superior, au Minnesota et au Wisconsin, et Jackson, au Mississippi. Il a en outre des liaisons avec toutes les régions de l'Amérique du Nord. Pour de plus amples renseignements sur le CN, visitez le site Web de la Compagnie à l'adresse www.cn.ca.

- 30 -

Sources :

Médias

Jonathan Abecassis
Directeur principal
Relations avec les médias
514 399-7956

Investisseurs

Paul Butcher
Vice-président
Relations avec les investisseurs
514 399-0052

Quelques statistiques ferroviaires – non auditées

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour l'exercice terminé le 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
Mesures financières				
Indicateurs de performance financière clés ¹⁾				
Total des produits d'exploitation (en millions de dollars)	3 584	3 808	14 917	14 321
Produits marchandises (en millions de dollars)	3 408	3 601	14 198	13 548
Bénéfice d'exploitation (en millions de dollars)	1 218	1 452	5 593	5 493
Bénéfice d'exploitation rajusté (en millions de dollars) ²⁾	1 249	1 479	5 708	5 520
Bénéfice net (en millions de dollars)	873	1 143	4 216	4 328
Bénéfice net rajusté (en millions de dollars) ²⁾	896	1 093	4 189	4 056
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,22	1,56	5,83	5,87
Bénéfice dilué par action rajusté (en dollars) ²⁾	1,25	1,49	5,80	5,50
Flux de trésorerie disponibles (en millions de dollars) ²⁾	493	633	1 992	2 514
Acquisitions brutes d'immobilisations (en millions de dollars)	1 018	1 264	4 079	3 531
Rachats d'actions (en millions de dollars)	429	463	1 700	2 000
Dividendes par action (en dollars)	0,5375	0,4550	2,1500	1,8200
Situation financière ¹⁾				
Actif total (en millions de dollars)	43 784	41 214	43 784	41 214
Passif total (en millions de dollars)	25 743	23 573	25 743	23 573
Avoir des actionnaires (en millions de dollars)	18 041	17 641	18 041	17 641
Ratio financier				
Ratio d'exploitation (%)	66,0	61,9	62,5	61,6
Ratio d'exploitation rajusté (%) ²⁾	65,2	61,2	61,7	61,5
Mesures d'exploitation ³⁾				
Statistiques d'exploitation				
Tonnes-milles brutes (TMB) (en millions)	115 015	130 792	482 890	490 414
Tonnes-milles commerciales (TMC) (en millions)	57 709	66 535	241 954	248 383
Wagons complets (en milliers)	1 425	1 537	5 912	5 976
Milles de parcours (Canada et États-Unis)	19 500	19 500	19 500	19 500
Effectif (à la fin de la période)	25 975	25 720	25 975	25 720
Effectif (moyenne de la période)	26 524	26 047	26 733	25 423
Mesures d'exploitation clés				
Produits marchandises par TMC (en cents)	5,91	5,41	5,87	5,45
Produits marchandises par wagon complet (en dollars)	2 392	2 343	2 402	2 267
TMB par effectif moyen (en milliers)	4 336	5 021	18 063	19 290
Charges d'exploitation par TMB (en cents)	2,06	1,80	1,93	1,80
Charges de main-d'œuvre et d'avantages sociaux par TMB (en cents)	0,65	0,60	0,61	0,58
Carburant diesel consommé (en millions de gallons US)	108,9	122,8	451,4	462,7
Prix moyen du carburant (en dollars par gallon US)	3,27	3,35	3,17	3,32
TMB par gallon US de carburant consommé	1 056	1 065	1 070	1 060
Vitesse des wagons (wagons-milles par jour)	199	204	198	188
Temps de séjour (en heures)	8,1	7,5	7,9	8,3
Vitesse moyenne des trains directs sur le réseau (milles par heure)	19,2	18,6	18,5	18,0
Utilisation des locomotives (TMB remorquées en fonction du total des HP)	194	211	198	208
Indicateurs de sécurité ⁴⁾				
Taux de fréquence des blessures (par 200 000 heures-personnes)	1,69	1,90	1,91	1,81
Taux d'accidents (par million de trains-milles)	1,76	1,56	2,11	2,02

1) Sauf indication contraire, ces montants sont exprimés en dollars CA et dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis.

2) Consulter la section d'information supplémentaire intitulée Mesures de calcul non conformes aux PCGR pour une explication de ces mesures de calcul non conformes aux PCGR.

3) Les statistiques d'exploitation, les mesures d'exploitation clés et les indicateurs de sécurité sont non audités et sont établis à partir des données estimées alors connues, et ils peuvent être modifiés lorsque de l'information plus complète devient disponible. Les définitions de ces indicateurs sont données sur le site Web du CN, à l'adresse www.cn.ca/glossaire.

4) Selon les critères de divulgation de la Federal Railroad Administration (FRA).

Renseignements complémentaires – non audités

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre				Pour l'exercice terminé le 31 décembre			
	2019	2018	Variation en % fav. (défav.)	Variation en %, en devise constante fav. (défav.) ¹⁾	2019	2018	Variation en % fav. (défav.)	Variation en %, en devise constante fav. (défav.) ¹⁾
Produits d'exploitation (en millions de dollars)²⁾								
Produits pétroliers et chimiques	754	815	(7 %)	(7 %)	3 052	2 660	15 %	13 %
Métaux et minéraux	357	397	(10 %)	(10 %)	1 643	1 689	(3 %)	(5 %)
Produits forestiers	415	466	(11 %)	(11 %)	1 808	1 886	(4 %)	(6 %)
Charbon	150	175	(14 %)	(14 %)	658	661	– %	(2 %)
Produits céréaliers et engrais	622	659	(6 %)	(6 %)	2 392	2 357	1 %	– %
Intermodal	927	891	4 %	4 %	3 787	3 465	9 %	8 %
Véhicules automobiles	183	198	(8 %)	(8 %)	858	830	3 %	1 %
<i>Total – Produits marchandises</i>	3 408	3 601	(5 %)	(5 %)	14 198	13 548	5 %	3 %
<i>Autres produits d'exploitation</i>	176	207	(15 %)	(15 %)	719	773	(7 %)	(8 %)
<i>Total – Produits d'exploitation</i>	3 584	3 808	(6 %)	(6 %)	14 917	14 321	4 %	3 %
Tonnes-milles commerciales (TMC) (en millions)³⁾								
Produits pétroliers et chimiques	12 841	16 113	(20 %)	(20 %)	53 989	50 722	6 %	6 %
Métaux et minéraux	5 589	6 069	(8 %)	(8 %)	25 449	27 993	(9 %)	(9 %)
Produits forestiers	6 285	7 115	(12 %)	(12 %)	27 187	29 918	(9 %)	(9 %)
Charbon	4 097	5 011	(18 %)	(18 %)	17 653	17 927	(2 %)	(2 %)
Produits céréaliers et engrais	13 963	16 148	(14 %)	(14 %)	55 597	57 819	(4 %)	(4 %)
Intermodal	14 168	15 237	(7 %)	(7 %)	58 344	60 120	(3 %)	(3 %)
Véhicules automobiles	766	842	(9 %)	(9 %)	3 735	3 884	(4 %)	(4 %)
<i>Total – TMC</i>	57 709	66 535	(13 %)	(13 %)	241 954	248 383	(3 %)	(3 %)
Produits marchandises/TMC (en cents)^{2) 3)}								
Produits pétroliers et chimiques	5,87	5,06	16 %	16 %	5,65	5,24	8 %	6 %
Métaux et minéraux	6,39	6,54	(2 %)	(2 %)	6,46	6,03	7 %	5 %
Produits forestiers	6,60	6,55	1 %	1 %	6,65	6,30	6 %	3 %
Charbon	3,66	3,49	5 %	5 %	3,73	3,69	1 %	– %
Produits céréaliers et engrais	4,45	4,08	9 %	9 %	4,30	4,08	5 %	4 %
Intermodal	6,54	5,85	12 %	12 %	6,49	5,76	13 %	12 %
Véhicules automobiles	23,89	23,52	2 %	2 %	22,97	21,37	7 %	5 %
<i>Total – Produits marchandises/TMC</i>	5,91	5,41	9 %	9 %	5,87	5,45	8 %	6 %
Wagons complets (en milliers)³⁾								
Produits pétroliers et chimiques	169	184	(8 %)	(8 %)	688	653	5 %	5 %
Métaux et minéraux	234	255	(8 %)	(8 %)	1 008	1 030	(2 %)	(2 %)
Produits forestiers	86	101	(15 %)	(15 %)	375	418	(10 %)	(10 %)
Charbon	79	94	(16 %)	(16 %)	335	346	(3 %)	(3 %)
Produits céréaliers et engrais	158	169	(7 %)	(7 %)	619	632	(2 %)	(2 %)
Intermodal	638	668	(4 %)	(4 %)	2 618	2 634	(1 %)	(1 %)
Véhicules automobiles	61	66	(8 %)	(8 %)	269	263	2 %	2 %
<i>Total – Wagons complets</i>	1 425	1 537	(7 %)	(7 %)	5 912	5 976	(1 %)	(1 %)
Produits marchandises/wagon complet (en dollars)^{2) 3)}								
Produits pétroliers et chimiques	4 462	4 429	1 %	1 %	4 436	4 074	9 %	7 %
Métaux et minéraux	1 526	1 557	(2 %)	(2 %)	1 630	1 640	(1 %)	(3 %)
Produits forestiers	4 826	4 614	5 %	4 %	4 821	4 512	7 %	5 %
Charbon	1 899	1 862	2 %	2 %	1 964	1 910	3 %	2 %
Produits céréaliers et engrais	3 937	3 899	1 %	1 %	3 864	3 729	4 %	2 %
Intermodal	1 453	1 334	9 %	9 %	1 447	1 315	10 %	9 %
Véhicules automobiles	3 000	3 000	– %	– %	3 190	3 156	1 %	(1 %)
<i>Total – Produits marchandises/wagon complet</i>	2 392	2 343	2 %	2 %	2 402	2 267	6 %	4 %

1) Consulter la section d'information supplémentaire intitulée Mesures de calcul non conformes aux PCGR pour une explication de cette mesure de calcul non conforme aux PCGR.

2) Ces montants sont exprimés en dollars CA.

3) Les statistiques d'exploitation et les mesures d'exploitation clés connexes sont non auditées et sont établies à partir des données estimées alors connues, et elles peuvent être modifiées lorsque de l'information plus complète devient disponible.

Mesures de calcul non conformes aux PCGR – non auditées

Dans la présente section d'information supplémentaire, la « Compagnie » ou « CN » désignent la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et ses filiales en propriété exclusive. À moins d'indication contraire, les données financières contenues dans la présente section sont exprimées en dollars CA.

Le CN présente ses résultats financiers selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis. La Compagnie utilise également des mesures de calcul non conformes aux PCGR, qui ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR, telles que les mesures de la performance rajustées, la devise constante, les flux de trésorerie disponibles, le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté sous forme de multiple, le rendement du capital investi (RCI) et le RCI rajusté. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Selon l'avis de la direction, ces mesures de calcul non conformes aux PCGR sont des mesures utiles de la performance et fournissent aux investisseurs de l'information supplémentaire leur permettant d'évaluer les résultats d'exploitation et les liquidités de la Compagnie. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR ne doivent pas être considérées isolément et ne remplacent aucunement les mesures financières préparées conformément aux PCGR.

Mesures de la performance rajustées

La direction est d'avis que le bénéfice net rajusté, le bénéfice par action rajusté, le bénéfice d'exploitation rajusté et le ratio d'exploitation rajusté sont des mesures utiles de calcul de la performance qui peuvent faciliter les comparaisons entre les périodes, puisqu'elles excluent des éléments qui ne résultent pas nécessairement des activités quotidiennes du CN, et qui pourraient fausser l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. La direction utilise des mesures de la performance rajustées, qui excluent certains éléments des produits et des charges de ses résultats dont la direction estime qu'ils ne sont pas représentatifs des activités d'exploitation sous-jacentes du CN, afin d'établir des objectifs de performance et comme outil pour mesurer la performance du CN. Toutefois, l'exclusion de ces éléments de produits et de charges dans ces mesures ne signifie pas que ces éléments sont nécessairement non récurrents. Ces mesures ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Pour les trois mois et l'exercice terminés le 31 décembre 2019, la Compagnie a déclaré un bénéfice net rajusté de 896 M\$, ou 1,25 \$ par action après dilution, et de 4 189 M\$, ou 5,80 \$ par action après dilution, respectivement, qui exclut les prestations de cessation d'emploi et les coûts de séparation liés à un programme de compression de l'effectif de 31 M\$, ou 23 M\$ après impôts (0,03 \$ par action après dilution). Les données rajustées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 excluent également un recouvrement d'impôts reportés sur les bénéfices de 112 M\$ (0,15 \$ par action après dilution ou 0,16 \$ par action de base) découlant de la réduction d'un taux d'impôt provincial sur les sociétés au deuxième trimestre; et une charge d'amortissement de 84 M\$, ou 62 M\$ après impôts (0,09 \$ par action après dilution), liée à des coûts capitalisés antérieurement pour la mise en place d'un système central de commande intégrale des trains (CIT) suite au déploiement d'un système de remplacement au premier trimestre.

Pour les trois mois et l'exercice terminés le 31 décembre 2018, la Compagnie a déclaré un bénéfice net rajusté de 1 093 M\$, ou 1,49 \$ par action après dilution, et de 4 056 M\$, ou 5,50 \$ par action après dilution, respectivement, qui exclut les prestations de cessation d'emploi et les coûts de séparation liés à un programme de compression de l'effectif de 27 M\$, ou 20 M\$ après impôts (0,03 \$ par action après dilution) et un gain précédemment reporté de 79 M\$, ou 70 M\$ après impôts (0,10 \$ par action après dilution), sur la cession en 2014 d'un tronçon de la subdivision de Guelph, qui s'étend entre Georgetown et Kitchener, en Ontario, ainsi que de la voie et du chemin de roulement, et de certaines ententes visant les voyageurs. Les données rajustées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 excluent également les gains sur la cession d'immobilisations, se composant :

- au troisième trimestre, d'un gain de 36 M\$, ou 32 M\$ après impôts (0,04 \$ par action après dilution), sur la cession d'immobilisations situées à Montréal, au Québec (les « embranchements Doney et Saint-François »); et
- au deuxième trimestre, d'un gain de 184 M\$, ou 156 M\$ après impôts (0,21 \$ par action après dilution), découlant du transfert du contrat de location-financement des installations affectées aux services ferroviaires voyageurs de la Compagnie à Montréal, au Québec, et des intérêts qu'elle détient dans des ententes d'exploitation ferroviaire connexes (le « bail ferroviaire de la gare Centrale »), ainsi qu'un gain de 39 M\$, ou 34 M\$ après impôts (0,05 \$ par action après dilution), sur la cession d'un terrain situé à Calgary, en Alberta, à l'exclusion de la voie et du chemin de roulement (la « voie industrielle de Calgary »).

Mesures de calcul non conformes aux PCGR – non auditées

Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice net et du bénéfice par action, tels que déclarés pour les trois mois et les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018, aux mesures de la performance rajustées indiquées aux présentes :

<i>En millions, sauf les données par action</i>	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour l'exercice terminé le 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
Bénéfice net	873 \$	1 143 \$	4 216 \$	4 328 \$
<i>Rajustements :</i>				
Charges d'exploitation	31	27	115	27
Autres produits	–	(79)	–	(338)
Charge (recouvrement) d'impôts sur les bénéfices ¹⁾	(8)	2	(142)	39
Bénéfice net rajusté	896 \$	1 093 \$	4 189 \$	4 056 \$
Bénéfice de base par action	1,22 \$	1,57 \$	5,85 \$	5,89 \$
<i>Incidence des rajustements, par action</i>	0,03	(0,07)	(0,04)	(0,37)
Bénéfice de base par action rajusté	1,25 \$	1,50 \$	5,81 \$	5,52 \$
Bénéfice dilué par action	1,22 \$	1,56 \$	5,83 \$	5,87 \$
<i>Incidence des rajustements, par action</i>	0,03	(0,07)	(0,03)	(0,37)
Bénéfice dilué par action rajusté	1,25 \$	1,49 \$	5,80 \$	5,50 \$

1) L'incidence fiscale des rajustements reflète les taux d'imposition du ressort territorial concerné ainsi que la nature de l'élément aux fins de l'impôt.

Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice d'exploitation et du ratio d'exploitation, tels que déclarés pour les trois mois et les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018, aux mesures de la performance rajustées indiquées aux présentes :

<i>En millions, sauf les pourcentages</i>	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour l'exercice terminé le 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
Bénéfice d'exploitation	1 218 \$	1 452 \$	5 593 \$	5 493 \$
<i>Rajustement : Charges d'exploitation</i>	31	27	115	27
Bénéfice d'exploitation rajusté	1 249 \$	1 479 \$	5 708 \$	5 520 \$
Ratio d'exploitation ¹⁾	66,0 %	61,9 %	62,5 %	61,6 %
<i>Incidence du rajustement</i>	(0,8)-pt	(0,7)-pt	(0,8)-pt	(0,1)-pt
Ratio d'exploitation rajusté	65,2 %	61,2 %	61,7 %	61,5 %

1) Le ratio d'exploitation est défini comme les charges d'exploitation sous forme de pourcentage des produits d'exploitation.

Devise constante

La présentation des résultats financiers en devise constante permet d'examiner les résultats financiers sans que soit prise en compte l'incidence des fluctuations des taux de change, ce qui facilite les comparaisons entre les périodes dans l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Les mesures déclarées en devise constante sont considérées comme non conformes aux PCGR, ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. On obtient des résultats financiers en devise constante en convertissant les résultats libellés en dollars US de la période en cours aux taux de change de la période correspondante de l'exercice précédent. Les taux de change moyens se sont établis à 1,32 \$ et à 1,33 \$ par 1,00 \$ US, respectivement, pour les trois mois et l'exercice terminés le 31 décembre 2019, et à 1,32 \$ et à 1,30 \$ par 1,00 \$ US, respectivement, pour les trois mois et l'exercice terminés le 31 décembre 2018.

En devise constante, le bénéfice net de la Compagnie pour les trois mois et l'exercice terminés le 31 décembre 2019 serait resté inchangé et aurait été moins élevé de 65 M\$ (0,09 \$ par action après dilution), respectivement.

Mesures de calcul non conformes aux PCGR – non auditées

Flux de trésorerie disponibles

La direction estime que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile des liquidités puisqu'ils démontrent la capacité de la Compagnie de générer des flux de trésorerie pour des obligations de dette et à des fins discrétionnaires, telles que le versement de dividendes, les rachats d'actions et les occasions stratégiques. La Compagnie définit les flux de trésorerie disponibles comme la différence entre les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation et les flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement, rajustés pour tenir compte de l'incidence des acquisitions d'entreprises, s'il y a lieu. Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas définis de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Le tableau suivant fait le rapprochement des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation, tels que déclarés pour les trois mois et les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018, aux flux de trésorerie disponibles :

En millions	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour l'exercice terminé le 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	1 518 \$	1 917 \$	5 923 \$	5 918 \$
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement	(1 117)	(1 284)	(4 190)	(3 404)
Flux de trésorerie nets générés avant les activités de financement	401	633	1 733	2 514
Rajustement : Acquisitions, déduction faite des espèces acquises ¹⁾	92	—	259	—
Flux de trésorerie disponibles	493 \$	633 \$	1 992 \$	2 514 \$

1) Se rapporte aux acquisitions de H&R Transport Limited (« H&R ») et du Groupe TransX (« TransX »). Voir la Note 3, Regroupements d'entreprises, afférente aux États financiers consolidés intermédiaires non audités de 2019 du CN pour de plus amples renseignements.

Ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté sous forme de multiple

La direction est d'avis que le ratio capitaux empruntés rajustés/bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices et amortissement (BAIIA) rajusté exprimé sous forme de multiple est une mesure utile de la solvabilité parce qu'il reflète la capacité de la Compagnie à faire face à ses obligations du service de la dette et à d'autres obligations à long terme. La Compagnie calcule le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté sous forme de multiple en divisant les capitaux empruntés rajustés par le BAIIA rajusté. Ces mesures ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Le tableau suivant fait le rapprochement des capitaux empruntés et du bénéfice net aux mesures rajustées indiquées ci-dessous, qui ont été utilisées pour calculer le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté sous forme de multiple :

En millions, à moins d'indication contraire	Au 31 décembre et pour l'exercice terminé le 31 décembre	2019	2018
Capitaux empruntés		13 796 \$	12 569 \$
Rajustements :			
Passifs liés aux contrats de location-exploitation, incluant la tranche échéant à moins de un an ¹⁾		501	579
Régimes de retraite en déficit		521	477
Capitaux empruntés rajustés		14 818 \$	13 625 \$
Bénéfice net		4 216 \$	4 328 \$
Intérêts débiteurs		538	489
Charge d'impôts sur les bénéfices		1 213	1 354
Amortissement		1 562	1 329
BAIIA		7 529	7 500
Rajustements :			
Autres produits		(53)	(376)
Autres éléments du produit net des prestations		(321)	(302)
Coût des contrats de location-exploitation ¹⁾		171	218
BAIIA rajusté		7 326 \$	7 040 \$
Ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté sous forme de multiple (fois)		2,02	1,94

1) La Compagnie a adopté la norme Accounting Standards Update (ASU) 2016-02: Leases and related amendments (Topic 842) au premier trimestre de 2019. La Compagnie inclut maintenant les passifs liés aux contrats de location-exploitation, tels que définis par le Topic 842, dans les capitaux empruntés rajustés et exclut le coût des contrats de location-exploitation, tel que défini par le Topic 842, du BAIIA rajusté. Les soldes comparatifs auparavant appelés Valeur actuelle des engagements en vertu de contrats de location-exploitation et Charge au titre des contrats de location-exploitation n'ont pas été rajustés et sont maintenant appelés Passifs liés aux contrats de location-exploitation et Coût des contrats de location-exploitation, respectivement. Voir la Note 2, Recommandations comptables récentes, afférente aux États financiers consolidés intermédiaires non audités de 2019 du CN pour de plus amples renseignements.

Mesures de calcul non conformes aux PCGR – non auditées

Rendement du capital investi (RCI) et RCI rajusté

La direction estime que le RCI et le RCI rajusté sont des mesures utiles de l'efficacité dans l'utilisation des fonds de capital. La Compagnie calcule le RCI en divisant le rendement par le capital investi moyen. Le rendement correspond au bénéfice net plus les intérêts débiteurs après impôts, calculé au moyen du taux d'imposition effectif de la Compagnie. Le capital investi moyen correspond à la moyenne des soldes d'ouverture et de clôture sur une période de douze mois de la somme de l'avoir total des actionnaires, de la dette à long terme et de la tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an moins la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des liquidités soumises à restrictions et des équivalents de trésorerie soumis à restrictions. La Compagnie calcule le RCI rajusté en divisant le rendement rajusté par le capital investi moyen. Le rendement rajusté correspond au bénéfice net rajusté plus les intérêts débiteurs après impôts, calculé au moyen du taux d'imposition effectif de la Compagnie, en excluant l'incidence fiscale des rajustements utilisés pour déterminer le bénéfice net rajusté. Le RCI et le RCI rajusté ne sont pas définis de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice net et du bénéfice net rajusté au rendement et au rendement rajusté, respectivement, et présente le calcul du capital investi moyen, qui ont été utilisés pour calculer le RCI et le RCI rajusté :

<i>En millions, sauf les pourcentages</i>	<i>Au 31 décembre et pour l'exercice terminé le 31 décembre</i>	2019	2018
Bénéfice net		4 216 \$	4 328 \$
Intérêts débiteurs		538	489
Impôts sur les intérêts débiteurs ¹⁾		(120)	(116)
Rendement		4 634 \$	4 701 \$
Total – Avoir des actionnaires moyen		17 841 \$	17 149 \$
Dette à long terme moyenne		11 626	10 067
Tranche moyenne de la dette à long terme échéant à moins de un an		1 557	1 632
Moins : Trésorerie, équivalents de trésorerie, liquidités soumises à restrictions et équivalents de trésorerie soumis à restrictions moyens		(674)	(656)
Capital investi moyen		30 350 \$	28 192 \$
RCI		15,3 %	16,7 %
Bénéfice net rajusté ²⁾		4 189 \$	4 056 \$
Intérêts débiteurs		538	489
Impôts rajustés sur les intérêts débiteurs ³⁾		(131)	(120)
Rendement rajusté		4 596 \$	4 425 \$
Capital investi moyen		30 350 \$	28 192 \$
RCI rajusté		15,1 %	15,7 %

1) Le taux d'imposition effectif pour 2019 utilisé pour calculer les impôts sur les intérêts débiteurs était de 22,3 % (2018 – 23,8 %).

2) Consulter la section intitulée Mesures de la performance rajustées pour une explication de cette mesure de calcul non conforme aux PCGR.

3) Le taux d'imposition effectif rajusté pour 2019 utilisé pour calculer les impôts rajustés sur les intérêts débiteurs était de 24,4 % (2018 – 24,5 %).

États consolidés des résultats - non audités

<i>En millions, sauf les données par action</i>	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour l'exercice terminé le 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
Produits d'exploitation	3 584 \$	3 808 \$	14 917 \$	14 321 \$
Charges d'exploitation				
Main-d'œuvre et avantages sociaux	749	791	2 922	2 860
Services acquis et matières	586	527	2 267	1 971
Carburant	406	466	1 637	1 732
Amortissement	387	346	1 562	1 329
Location de matériel	112	115	444	467
Risques divers et autres	126	111	492	469
<i>Total – Charges d'exploitation</i>	2 366	2 356	9 324	8 828
<i>Bénéfice d'exploitation</i>	1 218	1 452	5 593	5 493
Intérêts débiteurs	(136)	(122)	(538)	(489)
Autres éléments du produit net des prestations	77	73	321	302
Autres produits	2	93	53	376
<i>Bénéfice avant les impôts sur les bénéfices</i>	1 161	1 496	5 429	5 682
Charge d'impôts sur les bénéfices	(288)	(353)	(1 213)	(1 354)
Bénéfice net	873 \$	1 143 \$	4 216 \$	4 328 \$
Bénéfice par action				
De base	1,22 \$	1,57 \$	5,85 \$	5,89 \$
Dilué	1,22 \$	1,56 \$	5,83 \$	5,87 \$
Nombre moyen pondéré d'actions				
En circulation	715,2	728,4	720,1	734,5
Dilué	717,4	731,3	722,6	737,7
Dividendes déclarés par action	0,5375 \$	0,4550 \$	2,1500 \$	1,8200 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non audités.

États consolidés du bénéfice global — non audités

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour l'exercice terminé le 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
Bénéfice net	873 \$	1 143 \$	4 216 \$	4 328 \$
Autre bénéfice (perte) global(e)				
Gain (perte) net(te) sur la conversion des devises	(104)	293	(256)	403
Variation nette des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	(557)	(910)	(440)	(759)
<i>Autre perte globale avant impôts sur les bénéfices</i>	(661)	(617)	(696)	(356)
Recouvrement d'impôts sur les bénéfices	125	302	62	291
<i>Autre perte globale</i>	(536)	(315)	(634)	(65)
Bénéfice global	337 \$	828 \$	3 582 \$	4 263 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non audités.

Bilans consolidés - non audités

<i>En millions</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents	64 \$	266 \$
Liquidités et équivalents de trésorerie soumis à restrictions	524	493
Débiteurs	1 213	1 169
Matières et fournitures	611	557
Autres actifs à court terme	418	243
<i>Total – Actif à court terme</i>	2 830	2 728
Immobilisations	39 669	37 773
Actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location-exploitation ¹⁾	520	–
Actif relatif aux régimes de retraite	336	446
Actifs incorporels, écart d'acquisition et autres	429	267
Total – Actif	43 784 \$	41 214 \$
Passif et avoir des actionnaires		
Passif à court terme		
Créditeurs et autres	2 357 \$	2 316 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	1 930	1 184
<i>Total – Passif à court terme</i>	4 287	3 500
Impôts reportés	7 844	7 480
Autres passifs et crédits reportés	634	501
Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	733	707
Dette à long terme	11 866	11 385
Passifs liés aux contrats de location-exploitation ¹⁾	379	–
Avoir des actionnaires		
Actions ordinaires	3 650	3 634
Actions ordinaires dans les Fiducies d'actions	(163)	(175)
Surplus d'apport	403	408
Autre perte globale cumulée	(3 483)	(2 849)
Bénéfices non répartis	17 634	16 623
<i>Total – Avoir des actionnaires</i>	18 041	17 641
Total – Passif et avoir des actionnaires	43 784 \$	41 214 \$

1) La Compagnie a adopté la norme Accounting Standards Update (ASU) 2016-02: Leases and related amendments (Topic 842) au premier trimestre de 2019 en appliquant la méthode rétrospective modifiée avec un ajustement de l'effet cumulatif aux Bénéfices non répartis comptabilisés le 1^{er} janvier 2019, sans retraitement de l'information financière pour les périodes comparatives. La Compagnie inclut maintenant les Actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location-exploitation et les Passifs liés aux contrats de location-exploitation au Bilan consolidé. Voir la Note 2, Recommandations comptables récentes, pour de plus amples renseignements.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non audités.

États consolidés de l'évolution de l'avoir des actionnaires - non audités

En millions	Nombre d'actions ordinaires		Actions ordinaires	Actions ordinaires détenues dans les Fiducies	Surplus d'apport	Autre perte globale cumulée	Bénéfices non répartis	Total – Avoir des actionnaires
	En circulation	Fiducies d'actions						
Solde au 30 septembre 2019	715,8	1,7	3 655 \$	(156) \$	393 \$	(2 947) \$	17 555 \$	18 500 \$
Bénéfice net							873	873
Options d'achat d'actions levées	0,2		14		(2)			12
Règlement d'octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres	–	–		–	(1)		(1)	(2)
Charge liée à la rémunération à base d'actions et autres					13		–	13
Rachat d'actions ordinaires	(3,6)		(19)				(410)	(429)
Achats d'actions par les Fiducies d'actions	(0,1)	0,1		(7)				(7)
Autre perte globale						(536)		(536)
Dividendes							(383)	(383)
Solde au 31 décembre 2019	712,3	1,8	3 650 \$	(163) \$	403 \$	(3 483) \$	17 634 \$	18 041 \$

En millions	Nombre d'actions ordinaires		Actions ordinaires	Actions ordinaires détenues dans les Fiducies	Surplus d'apport	Autre perte globale cumulée	Bénéfices non répartis	Total – Avoir des actionnaires
	En circulation	Fiducies d'actions						
Solde au 31 décembre 2018	725,3	2,0	3 634 \$	(175) \$	408 \$	(2 849) \$	16 623 \$	17 641 \$
Bénéfice net							4 216	4 216
Options d'achat d'actions levées	1,1		89		(12)			77
Règlement d'octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres	0,5	(0,5)		45	(56)		(61)	(72)
Charge liée à la rémunération à base d'actions et autres					63		(2)	61
Rachat d'actions ordinaires	(14,3)		(73)				(1 627)	(1 700)
Achats d'actions par les Fiducies d'actions	(0,3)	0,3		(33)				(33)
Autre perte globale						(634)		(634)
Dividendes (2,15 \$ par action)							(1 544)	(1 544)
Ajustement de l'effet cumulatif de l'adoption de la norme ASU 2016-02 ¹⁾							29	29
Solde au 31 décembre 2019	712,3	1,8	3 650 \$	(163) \$	403 \$	(3 483) \$	17 634 \$	18 041 \$

1) La Compagnie a adopté la norme Accounting Standards Update (ASU) 2016-02: Leases and related amendments (Topic 842) au premier trimestre de 2019, en appliquant la méthode rétrospective modifiée avec un ajustement de l'effet cumulatif aux Bénéfices non répartis comptabilisés le 1^{er} janvier 2019, sans retraitement de l'information financière pour les périodes comparatives. Voir la Note 2, Recommandations comptables récentes, pour de plus amples renseignements.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non audités.

États consolidés de l'évolution de l'avoir des actionnaires - non audités

<i>En millions</i>	Nombre d'actions ordinaires		Actions ordinaires	Actions ordinaires détenues dans les Fiducies	Surplus d'apport	Autre perte globale cumulée	Bénéfices non répartis	Total – Avoir des actionnaires
	En circulation	Fiducies d'actions						
<i>Solde au 30 septembre 2018</i>	729,5	1,6	3 624 \$	(137) \$	401 \$	(2 534) \$	16 252 \$	17 606 \$
Bénéfice net							1 143	1 143
Options d'achat d'actions levées	0,3		32		(5)			27
Règlement d'octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres	–	–		–	(3)		–	(3)
Charge liée à la rémunération à base d'actions et autres					15		–	15
Rachat d'actions ordinaires	(4,1)		(22)				(441)	(463)
Achats d'actions par les Fiducies d'actions	(0,4)	0,4		(38)				(38)
Autre perte globale						(315)		(315)
Dividendes							(331)	(331)
<i>Solde au 31 décembre 2018</i>	725,3	2,0	3 634 \$	(175) \$	408 \$	(2 849) \$	16 623 \$	17 641 \$

<i>En millions</i>	Nombre d'actions ordinaires		Actions ordinaires	Actions ordinaires détenues dans les Fiducies	Surplus d'apport	Autre perte globale cumulée	Bénéfices non répartis	Total – Avoir des actionnaires
	En circulation	Fiducies d'actions						
<i>Solde au 31 décembre 2017</i>	742,6	2,0	3 613 \$	(168) \$	434 \$	(2 784) \$	15 561 \$	16 656 \$
Bénéfice net							4 328	4 328
Options d'achat d'actions levées	1,7		120		(17)			103
Règlement d'octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres	0,4	(0,4)		31	(68)		(30)	(67)
Charge liée à la rémunération à base d'actions et autres					59		(2)	57
Rachat d'actions ordinaires	(19,0)		(99)				(1 901)	(2 000)
Achats d'actions par les Fiducies d'actions	(0,4)	0,4		(38)				(38)
Autre perte globale						(65)		(65)
Dividendes (1,82 \$ par action)							(1 333)	(1 333)
<i>Solde au 31 décembre 2018</i>	725,3	2,0	3 634 \$	(175) \$	408 \$	(2 849) \$	16 623 \$	17 641 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non audités.

États consolidés des flux de trésorerie – non audités

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour l'exercice terminé le 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	873 \$	1 143 \$	4 216 \$	4 328 \$
Rajustements visant à rapprocher le bénéfice net des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation :				
Amortissement	387	346	1 562	1 329
Produit et capitalisation des régimes de retraite ¹⁾	(70)	(53)	(288)	(209)
Impôts reportés	90	126	569	527
Gain sur la cession d'immobilisations	–	(79)	–	(338)
Variations des actifs et des passifs d'exploitation :				
Débiteurs	20	26	(7)	(91)
Matières et fournitures	(9)	13	(60)	(120)
Créditeurs et autres	166	394	(498)	379
Autres actifs à court terme	25	(37)	5	14
Autres activités d'exploitation, nettes ¹⁾	36	38	424	99
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	1 518	1 917	5 923	5 918
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations	(1 018)	(1 264)	(3 865)	(3 531)
Acquisitions, déduction faite des espèces acquises (Note 3)	(92)	–	(259)	–
Cession d'immobilisations	–	–	–	194
Autres activités d'investissement, nettes	(7)	(20)	(66)	(67)
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement	(1 117)	(1 284)	(4 190)	(3 404)
Activités de financement				
Émission de dette	713	845	1 653	3 268
Remboursement de dette	(304)	(371)	(402)	(2 393)
Variation nette du papier commercial	(182)	(348)	141	99
Règlement des contrats de change à terme sur la dette	(5)	15	2	53
Émission d'actions ordinaires découlant de la levée d'options d'achat d'actions	12	27	77	103
Impôts retenus versés sur le règlement net d'octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres	(1)	(2)	(61)	(51)
Rachat d'actions ordinaires	(437)	(479)	(1 700)	(2 000)
Achat d'actions ordinaires pour le règlement d'octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres	(1)	(1)	(11)	(16)
Achat d'actions ordinaires par les Fiducies d'actions	(7)	(38)	(33)	(38)
Dividendes versés	(383)	(331)	(1 544)	(1 333)
Acquisition, contrepartie en espèces additionnelle (Note 3)	–	–	(25)	–
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités de financement	(595)	(683)	(1 903)	(2 308)
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les liquidités soumises à restrictions et les équivalents de trésorerie soumis à restrictions	–	–	(1)	–
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des liquidités soumises à restrictions et des équivalents de trésorerie soumis à restrictions	(194)	(50)	(171)	206
Trésorerie, équivalents de trésorerie, liquidités soumises à restrictions et équivalents de trésorerie soumis à restrictions au début de la période	782	809	759	553
Trésorerie, équivalents de trésorerie, liquidités soumises à restrictions et équivalents de trésorerie soumis à restrictions à la fin de la période	588 \$	759 \$	588 \$	759 \$
Trésorerie et équivalents à la fin de la période	64 \$	266 \$	64 \$	266 \$
Liquidités et équivalents de trésorerie soumis à restrictions à la fin de la période	524	493	524	493
Trésorerie, équivalents de trésorerie, liquidités soumises à restrictions et équivalents de trésorerie soumis à restrictions à la fin de la période	588 \$	759 \$	588 \$	759 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie				
Intérêts versés	(88) \$	(89) \$	(521) \$	(488) \$
Impôts sur les bénéfices versés	(178) \$	(107) \$	(822) \$	(776) \$

1) Au premier trimestre de 2019, la Compagnie a commencé à présenter le poste Produit et capitalisation des régimes de retraite à un poste distinct des États consolidés des flux de trésorerie. Auparavant, le poste Produit et capitalisation des régimes de retraite était inclus dans les Autres activités d'exploitation, nettes. Les données comparatives ont été rajustées afin de se conformer à la présentation courante.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non audités.

1 – Mode de présentation

Dans les présentes notes, la « Compagnie » ou « CN » désignent la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et ses filiales en propriété exclusive.

Les États financiers consolidés intermédiaires non audités ci-joints, exprimés en dollars CA, ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis pour les états financiers intermédiaires. Par conséquent, ils ne contiennent pas toute l'information exigée selon les PCGR pour les états financiers complets. De l'avis de la direction, tous les rajustements (constitués de montants courus normaux récurrents) jugés nécessaires pour une présentation fidèle ont été inclus. Les résultats d'exploitation intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui pourraient être prévus pour l'ensemble de l'exercice.

Ces États financiers consolidés intermédiaires non audités ont été préparés selon des conventions comptables conformes à celles qui ont été utilisées pour dresser les États financiers consolidés annuels de 2018 du CN, à l'exception des éléments présentés à la Note 2, *Recommandations comptables récentes*, et les notes précédentes de 2019 des États financiers consolidés intermédiaires non audités, et devraient être lus conjointement avec ces états financiers et les Notes afférentes.

2 – Recommandations comptables récentes

Durant l'exercice considéré, la Compagnie a adopté les récentes mises à jour *Accounting Standards Update (ASU)* ci-dessous qui ont été publiées par le *Financial Accounting Standards Board (FASB)* :

ASU 2016-02 Leases and related amendments (Topic 842)

Cette norme exige que les preneurs comptabilisent un actif au titre de droits d'utilisation et un passif lié aux contrats de location dans le bilan pour toutes les locations de plus de douze mois et exige la divulgation de données qualitatives et quantitatives supplémentaires. En vertu de la nouvelle norme, le modèle de comptabilisation par le bailleur demeure essentiellement inchangé. La norme doit être appliquée au moyen de la méthode rétrospective modifiée. Les entités peuvent choisir d'appliquer la norme pour chaque période antérieure présentée avec un ajustement de l'effet cumulatif aux bénéfices non répartis comptabilisés au début de la première période présentée, ou de l'appliquer avec un ajustement de l'effet cumulatif aux bénéfices non répartis comptabilisés au début de la période d'adoption.

La nouvelle norme offre plusieurs mesures de simplification et choix de méthodes comptables pour la transition. Le 1^{er} janvier 2019, la Compagnie n'a pas choisi l'ensemble de trois mesures de simplification qui lui permet de ne pas réévaluer les conclusions antérieures sur la qualification et le classement des contrats de location et sur les coûts initiaux directs. Au moment de l'adoption, la Compagnie a choisi les mesures de simplification suivantes :

- la mesure de simplification liée aux connaissances a posteriori permettant de réévaluer la durée des contrats de location et la probabilité qu'une option d'achat soit exercée;
- la mesure de simplification liée aux contrats de servitude permettant de ne pas évaluer les contrats de servitude qui n'ont pas été comptabilisés antérieurement à titre de contrats de location en vertu du *Topic 840*;
- l'exemption liée aux contrats de location à court terme pour toutes les catégories d'actifs qui permet aux entités de ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les passifs liés aux contrats de location dans le bilan pour les contrats de location d'une durée de 12 mois ou moins; et
- la mesure de simplification qui permet de ne pas séparer les composantes locatives et les composantes non locatives pour la catégorie d'actifs des wagons.

La Compagnie a adopté cette norme au cours du premier trimestre de 2019, avec une entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019, en appliquant la méthode rétrospective modifiée avec un ajustement de l'effet cumulatif aux Bénéfices non répartis comptabilisés le 1^{er} janvier 2019, sans retraitement de l'information financière pour les périodes comparatives. Au 1^{er} janvier 2019, l'ajustement de l'effet cumulatif requis pour l'adoption de la nouvelle norme a fait augmenter le solde des Bénéfices non répartis de 29 M\$, lié à un gain reporté sur une opération de cession-bail d'un bien immobilier. Lors de la première application, l'ajustement lié à la transition pour la comptabilisation des actifs au titre de droits d'utilisation et des passifs liés aux contrats de location d'une durée de plus de douze mois dans les Bilans consolidés de la Compagnie s'est chiffré à 756 M\$, pour chacun des soldes. L'ajustement lié à la transition lors de la première application se compose de contrats de location-financement et de contrats de location-exploitation de 215 M\$ et de 541 M\$, respectivement. Les nouveaux actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location-financement et les nouveaux passifs liés aux contrats de location-financement découlent de la réévaluation des contrats comportant des options d'achat dont l'exercice par la Compagnie est raisonnablement certain dans le cadre de la transition au *Topic 842*, comptabilisés auparavant en tant que contrats de location-exploitation.

ASU 2017-04 Intangibles – Goodwill and other (Topic 350): Simplifying the test for goodwill impairment

Cette norme simplifie le test de dépréciation de l'écart d'acquisition en éliminant l'exigence selon laquelle la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition doit être comparée à sa valeur comptable. Conformément à la nouvelle norme, le test de dépréciation de l'écart d'acquisition est effectué en comparant la juste valeur d'une unité d'exploitation avec sa valeur comptable, une charge au titre de la perte de valeur étant comptabilisée au montant par lequel la valeur comptable excède la juste valeur de l'unité d'exploitation, jusqu'à concurrence de la valeur de l'écart d'acquisition.

L'application de la norme doit se faire de façon prospective. La norme ASU entre en vigueur pour les tests de dépréciation intermédiaires ou annuels effectués au cours des périodes débutant après le 15 décembre 2019. L'adoption anticipée est permise pour les tests de dépréciation de l'écart d'acquisition intermédiaires ou annuels effectués après le 1^{er} janvier 2017.

La Compagnie a adopté cette norme au cours du premier trimestre de 2019, avec une entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les États financiers consolidés de la Compagnie.

Les récentes mises à jour ASU ci-dessous, qui ont été publiées par le FASB, ont une date d'entrée en vigueur postérieure au 31 décembre 2019 et n'ont pas été adoptées par la Compagnie.

ASU 2019-12 Income taxes (Topic 740): Simplifying the accounting for income taxes

Cette norme ajoute de nouvelles directives visant à simplifier la comptabilisation des impôts sur les bénéfices, modifie la manière de comptabiliser certaines transactions liées aux impôts sur les bénéfices et apporte des améliorations mineures à la codification. La norme présente de nouvelles directives permettant de ne pas répartir les impôts sur les bénéfices consolidés lorsqu'une entité d'un groupe produisant une déclaration fiscale consolidée n'est pas assujettie à l'impôt sur les bénéfices. La norme fournit aussi des directives visant à évaluer si la majoration de l'écart d'acquisition aux fins de l'impôt est attribuable à un regroupement d'entreprises lors duquel l'écart d'acquisition comptable a été comptabilisé ou à une transaction distincte. De plus, la norme modifie les directives actuelles en procédant à une ventilation des impôts de l'exercice en cas de perte liée aux activités poursuivies et de gains réalisés en dehors des activités poursuivies; en déterminant quand les impôts reportés créditeurs sont comptabilisés après qu'un investisseur dans une entité étrangère passe à la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation, ou cesse de l'utiliser; en comptabilisant les modifications apportées à la législation relative aux impôts et des pertes cumulées depuis le début de l'exercice au cours des périodes intermédiaires; et en précisant la manière d'appliquer les directives relatives aux impôts sur les bénéfices dans la comptabilisation d'un impôt de franchise et d'autres impôts partiellement fondés sur les bénéfices.

La norme ASU entre en vigueur pour les périodes annuelles et intermédiaires débutant après le 15 décembre 2020. L'adoption anticipée est permise.

La Compagnie évalue l'effet que l'adoption de cette norme ASU aura sur ses États financiers consolidés. La Compagnie ne s'attend pas à ce qu'elle ait des répercussions importantes.

ASU 2016-13 Financial instruments – Credit losses (Topic 326): Measurement of credit losses on financial instruments

Cette norme exige que les actifs financiers évalués au coût amorti soient présentés à la valeur comptable nette du montant que l'on s'attend à recouvrer. La nouvelle norme remplace la méthode actuelle de dépréciation fondée sur les pertes subies par un modèle qui repose sur les pertes de crédit attendues. L'adoption de cette norme ne devrait pas avoir une incidence importante sur les États financiers consolidés de la Compagnie. Le CN adoptera les exigences de la norme le 1^{er} janvier 2020.

D'autres normes ASU récemment publiées et devant être appliquées lors de périodes commençant le ou après le 1^{er} janvier 2020 ont été évaluées par la Compagnie et n'auront pas une incidence significative sur les États financiers consolidés de la Compagnie.

3 – Regroupements d'entreprises

2019

Acquisition de la division intermodale de H&R Transport Limited

Le 2 décembre 2019, la Compagnie a fait l'acquisition de la division de transport intermodal à température contrôlée de H&R Transport Limited (« H&R »), une entreprise albertaine. L'acquisition permettra au CN d'étendre sa présence sur le marché du transport des marchandises des clients en offrant davantage de solutions de chaîne d'approvisionnement ferroviaire de bout en bout à une plus grande diversité de clients.

Le Bilan consolidé de la Compagnie comprend les actifs et les passifs de H&R au 2 décembre 2019, la date de l'acquisition. Depuis cette date, les résultats d'exploitation de H&R sont inclus dans les résultats d'exploitation de la Compagnie. La Compagnie n'a pas fourni d'information pro forma relative à la période antérieure à l'acquisition, car cette information n'était pas significative.

Du prix d'achat total de 105 M\$, 95 M\$ ont été payés à la date de clôture et 10 M\$, principalement liés aux fonds retenus pour l'indemnisation des réclamations, seront payés dans les vingt mois suivant la date d'acquisition.

Le tableau suivant présente un résumé de la contrepartie transférée pour l'acquisition de H&R, ainsi que la juste valeur préliminaire des actifs acquis, des passifs pris en charge et de l'écart d'acquisition qui ont été constatés à la date de l'acquisition :

<i>En millions</i>	2 décembre 2019
Contrepartie transférée	
Montant en espèces versé à la conclusion de la transaction	95 \$
Contrepartie à payer	10
<i>Juste valeur de la totalité de la contrepartie transférée</i>	105 \$
Montants constatés au titre des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge ¹⁾	
Actifs à court terme	10 \$
Actifs à long terme ²⁾	84
Passifs à long terme	(1)
<i>Total des actifs nets identifiables ³⁾</i>	93 \$
Écart d'acquisition ⁴⁾	12 \$

1) La répartition du prix d'achat établie par la Compagnie est préliminaire, compte tenu de l'information dont dispose la Compagnie à ce jour, et pourrait changer au cours de la période d'évaluation, qui peut aller jusqu'à un an après la date de l'acquisition.

2) Comprend des actifs incorporels identifiables de 52 M\$.

3) Comprend les actifs au titre de droits d'utilisation et les passifs liés aux contrats de location-exploitation.

4) L'écart d'acquisition lié au regroupement d'entreprises est principalement attribuable à la plus-value que représente l'exploitation d'une entreprise bien établie. L'écart d'acquisition est déductible aux fins de l'impôt.

Acquisition du Groupe TransX

Le 20 mars 2019, la Compagnie a fait l'acquisition du Groupe TransX (« TransX »), une entreprise manitobaine. TransX offre divers services de transport et de logistique, notamment le transport intermodal, les envois en camions complets, les envois de détail et les services spécialisés. L'acquisition permettra au CN de renforcer ses activités intermodales, d'accroître sa capacité et de promouvoir des solutions de chaîne d'approvisionnement additionnelles. L'acquisition était soumise à un certain nombre de conditions, dont un examen réglementaire par le Bureau de la concurrence Canada et le ministère des Transports du Canada. Le 18 mars 2019, le Bureau de la concurrence Canada a envoyé une lettre de non-intervention, satisfaisant ainsi à la seule condition en suspens et permettant à la Compagnie de conclure la transaction.

Le Bilan consolidé de la Compagnie comprend les actifs et les passifs de TransX au 20 mars 2019, la date de l'acquisition. Depuis cette date, les résultats d'exploitation de TransX sont inclus dans les résultats d'exploitation de la Compagnie. La Compagnie n'a pas fourni d'information pro forma relative à la période antérieure à l'acquisition, car cette information n'était pas significative.

Le prix d'achat total de 192 M\$ était composé d'un paiement en espèces initial de 170 M\$, d'une contrepartie additionnelle de 25 M\$, moins un rajustement de 3 M\$ au quatrième trimestre de 2019 visant à refléter le règlement du fonds de roulement. La juste valeur à la date d'acquisition de la contrepartie additionnelle, comptabilisée à titre de passif éventuel, a été estimée en fonction du résultat attendu des objectifs opérationnels et financiers et demeure inchangée depuis la date d'acquisition. La juste valeur a été déterminée en fonction des données non observables de niveau 3 sur le marché. Le 27 août 2019, la contrepartie additionnelle a été payée.

Notes afférentes aux états financiers consolidés non audités

Le tableau suivant présente un résumé de la contrepartie transférée pour l'acquisition de TransX, ainsi que la juste valeur préliminaire des actifs acquis, des passifs pris en charge et de l'écart d'acquisition qui ont été constatés à la date de l'acquisition :

	20 mars 2019
<i>En millions</i>	
Contrepartie transférée	
Montant en espèces versé à la conclusion de la transaction	170 \$
Contrepartie en espèces additionnelle et autre ¹⁾	22
Juste valeur de la totalité de la contrepartie transférée	192 \$
Montants constatés au titre des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge ²⁾	
Actifs à court terme	85 \$
Actifs à long terme ³⁾	260
Passifs à court terme	(134)
Passifs à long terme	(84)
Total des actifs nets identifiables ⁴⁾	127 \$
Écart d'acquisition ⁵⁾	65 \$

1) Comprend une contrepartie en espèces additionnelle de 25 M\$ payée, moins un rajustement de 3 M\$ visant à refléter le règlement du fonds de roulement.

2) La répartition du prix d'achat établie par la Compagnie est préliminaire, compte tenu de l'information dont dispose la Compagnie à ce jour, et pourrait changer au cours de la période d'évaluation, qui peut aller jusqu'à un an après la date de l'acquisition. Au quatrième trimestre de 2019, la juste valeur des actifs nets acquis a été rajustée pour refléter le règlement du fonds de roulement et d'autres rajustements.

3) Comprend des actifs incorporels identifiables de 34 M\$.

4) Comprend les actifs au titre de droits d'utilisation et les passifs liés aux contrats de location-financement et aux contrats de location-exploitation.

5) L'écart d'acquisition lié au regroupement d'entreprises est principalement attribuable à la plus-value que représente l'exploitation d'une entreprise bien établie. L'écart d'acquisition n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

4 – Événements subséquents

Offre publique de rachat (OPR) dans le cours normal des activités

Le 28 janvier 2020, le Conseil d'administration de la Compagnie a approuvé une nouvelle OPR permettant le rachat jusqu'à concurrence de 16 millions d'actions ordinaires entre le 1^{er} février 2020 et le 31 janvier 2021.

Facilité de crédit non renouvelable

Le 24 janvier 2020, la Compagnie a demandé un emprunt de 300 M\$ US en vertu de sa facilité de crédit non renouvelable. Les fonds devaient être reçus le 3 février 2020.